

DOSSIER SPECIAL EUROMED

Edition no 19

21 février 2001

LA VISITE DU PRESIDENT PRODI EN JORDANIE, AU LIBAN ET EN SYRIE

Les pays de l'UE et l'UE en tant que telle ont, depuis des décennies, des liens étroits avec la Jordanie, le Liban et la Syrie. Les Accords de coopération qui ont déterminé pendant longtemps les relations avec ces pays ont été conclus en 1977. Le Président de la Commission européenne Romano Prodi a visité récemment ces trois pays du Machrek, moins de quatre semaines après un voyage dans le Maghreb.

Contrairement aux pays du Maghreb, la Jordanie, le Liban et la Syrie se trouvent très proches des zones de conflit au Moyen-Orient et pour eux le Processus de paix a une importance majeure, également sur le plan économique. Ces trois pays, qui ont ensemble une population de 24,2 millions d'habitants, ont lancé des réformes économiques afin de pouvoir s'intégrer dans la future zone de libre-échange euro-méditerranéenne prévue pour 2010. Tous trois ont dans l'UE un partenaire commercial majeur, même si leur situation géographique implique que les Etats du Golfe constituent également un marché important pour eux.

La Jordanie, le Liban et la Syrie ont participé au Processus de Barcelone depuis son commencement en 1995. La Jordanie a signé un Accord d'association avec l'UE en 1997 et qui attend d'être ratifié par certains Etats membres de l'UE pour entrer en vigueur. Les négociations se poursuivent en vue d'un accord de même type avec le Liban et la Syrie, avec de bonnes chances de pouvoir conclure dans les prochains mois. Les trois pays font partie des bénéficiaires du programme MEDA, à des degrés divers – voir le tableau p. 5. La Jordanie et le Liban ont reçu un soutien de MEDA en faveur de leurs budgets nationaux, par le biais des facilités d'ajustement structurel; la Jordanie a également reçu un soutien de MEDA destiné à la transition économique et à l'environnement et la Syrie s'est vue attribuer des fonds pour le développement rural.

Tomàs Duplà del Moral dirige l'unité chargée du Machrek au sein de la Direction générale "Relations extérieures" de la Commission européenne. Il a accompagné M. Prodi lors de sa visite en Jordanie, au Liban et en Syrie et le "Dossier spécial Euromed" lui a posé quelques questions.

La question de l'engagement des trois pays vis-à-vis du Processus de Barcelone après Marseille se trouvait au centre de la visite du Président Prodi. Quel genre et quel niveau d'engagement avez-vous noté dans la région ?

D'abord, il y a un autre aspect à voir: le Président Prodi a voulu réaffirmer l'engagement de l'UE au Processus de Barcelone et au Partenariat euro-méditerranéen, dans le contexte de l'élargissement et de l'introduction de

l'euro. Certains pourraient penser qu'il puisse y avoir une diversion, par rapport à ce partenariat essentiel. Et cette réaffirmation a été très appréciée, s'agissant de pays pour lesquels le Processus de Barcelone est absolument essentiel, tant en ce qui concerne la dimension régionale, c'est-à-dire la coopération entre pays de la Méditerranée sud, que les Accords d'association. Dans des cas comme celui de la Jordanie, les négociations pour un Accord ont déjà été

DOSSIER SPECIAL EUROMED

Edition no 19

21 février 2001

conclues. Avec le Liban et la Syrie, elles continuent.

Quel genre de requêtes le Président Prodi s'est-il vu présenter quant au degré d'implication de l'UE dans le Processus de paix du Moyen-Orient ? Comment l'UE peut-elle faire en sorte que les difficultés actuelles du processus de paix n'entravent pas les aspects économiques et sociaux du Partenariat euro-méditerranéen ? Et comment l'UE peut-elle éviter d'être perçue comme un bailleur de fonds et rien d'autre ?

Eh bien, à l'époque de la Conférence de Barcelone, le Processus de paix avait le vent en poupe et depuis il a eu des hauts et des bas; c'est peut-être pour cela que l'on se rendait compte qu'il faudrait séparer le Processus de Barcelone du Processus de paix. On se rendait compte de ce que le Processus de Barcelone était un plan stratégique pour les pays de la région, qui se trouve lié aux problèmes à long terme de relations de voisinage qui par nature ne relèvent pas seulement du long terme – ils sont permanents.

Le Processus de paix dépend des changements de gouvernements et de politiques et tout cela fait qu'il est absolument essentiel d'isoler le Processus de paix le plus possible; tout ceci reste valable. Il existe actuellement une situation qui ne semble pas prometteuse pour le Processus de paix et cela crée des complications. Mais cela ne fait pas oublier la valeur à long terme du Processus de Barcelone et chacun des pays en cause a un rôle essentiel à jouer. Aussi bien de la part du Président Prodi que de celle des pays visités, il y a eu une réaffirmation claire de la nécessité de poursuivre le Processus de Barcelone quel que soit le sort du Processus de paix. Des préoccupations se sont exprimées, bien sûr,

et l'Union européenne s'est vue demander de s'impliquer davantage dans les négociations. Ce que le Président Prodi a dit, c'est que l'Union européenne est tout à fait prête à envisager de faire plus si on le lui demandait et si le besoin s'en faisait sentir.

Quant à la dimension économique, on a dit voici peu qu'il existait un certain dédain vis-à-vis de cet aspect-là. Nous estimons qu'il est temps de corriger cela. Nous croyons que l'aide donnée par l'Union européenne aux pays de la région n'est pas seulement considérable, mais également très appréciable. Elle a contribué très directement à la stabilité dans la région et les Accords d'association que nous concluons avec les pays en cause contribueront également à leur stabilité à long terme. Par conséquent, je ne dénigrerais pas le soutien financier - et économique en général - apporté par l'Union européenne. Il est stratégique et il est fondamental.

Mais l'UE ne risque-t-elle pas d'être perçue comme un simple bailleur de fonds dans la région ?

Tout d'abord, comme le Président Prodi l'a souligné, notre rôle dans le Processus de paix a déjà été rehaussé d'une manière qui, il n'y a pas si longtemps, aurait paru impensable. Voyez les négociations de Charm-el-Cheikh, par exemple. Il y a eu également une participation active de l'UE aux entretiens de paix de Taba. En second lieu, tous les pays de la région ont dit explicitement combien ils appréciaient la valeur de l'aide économique, pour eux-mêmes et pour le Processus de paix. Troisièmement, l'évolution que représentent les Accords d'association va bien au-delà de l'aide économique: il s'agit d'une coopération économique destinée à créer une zone économique commune

DOSSIER SPECIAL EUROMED

Edition no 19

21 février 2001

susceptible d'inverser la tendance des investisseurs étrangers à ne pas aller dans la région, ce qui est l'élément-clé à long terme.

La Commission européenne encourage toujours la coopération Sud-Sud entre les Partenaires méditerranéens. Comment voyez-vous les perspectives d'une telle coopération dans le Machrek, étant donné les initiatives actuelles de réforme économique ? Et que faudrait-il faire maintenant, à cet égard, dans l'optique d'une préparation à une issue positive du Processus de paix à plus long terme ?

Les Problèmes du Processus de paix sont plus difficiles pour certains pays que pour d'autres et ce qui importe, c'est que la coopération puisse démarrer. Des pays comme la Tunisie, l'Egypte, la Jordanie et le Maroc veulent coopérer. Les trois pays visités font preuve d'une grande volonté de poursuivre les initiatives qui se déroulent dans le contexte de la grande zone arabe de libre-échange. La volonté de coopérer est là. L'action peut démarrer sans attendre davantage.

Avant le départ du Président Prodi, il avait été annoncé qu'il appellerait à une extension du dialogue politique pour qu'il couvre l'Etat de droit, les droits de l'homme et la démocratie. Dans quelle mesure a-t-il obtenu des réactions positives pendant sa visite ?

Il s'agit d'idées qui ont été traitées publiquement dans les trois pays, y compris dans un discours prononcé par le Président Prodi à l'Université de Damas. Il existe deux manières d'envisager cela: ou bien en s'adressant directement à l'opinion publique – comme dans le discours à l'Université de Damas – ou bien en

utilisant des moyens institutionnels pour promouvoir les droits de l'homme.

Je voudrais examiner chacun des trois pays à tour de rôle. En Jordanie, le Président Prodi devait faire l'éloge des réalisations du pays dans les domaines politique, économique et social. Mais n'y-a-t-il aucune ombre au tableau ? Y-a-t-il des domaines dans lesquels le Président Prodi a exhorté la Jordanie à obtenir de meilleurs résultats ?

La Jordanie traverse une situation difficile. Il faut prendre en considération le fait que les marchés traditionnels et que les marchés les plus prometteurs à l'Est et à l'Ouest du pays sont momentanément fermés. Depuis le début de l'Intifada, il s'est produit une interruption dans la marche de la Jordanie vers des résultats économiques qui doivent se fonder sur des perspectives d'avenir précises. Donc actuellement il y a une pause: cela ne fait aucun doute. Nous continuons à coopérer avec la Jordanie. La Jordanie est un pays qui a très envie de coopérer, pas seulement avec nous, mais également avec les institutions financières internationales. Nous sommes convaincus que cette coopération se poursuivra, mais à l'évidence il existe toujours ce gros problème d'instabilité politique qui affecte gravement la région.

Alors qu'on attend encore la ratification de l'Accord d'association, avez-vous discuté des perspectives qu'offre la Jordanie aux investissements de l'UE ?

Eh bien, c'est l'un des principaux objectifs de cet Accord d'association. Je mentionnerais par exemple la question du cumul des règles d'origine qui à son tour doit se fonder sur la coopération entre les

DOSSIER SPECIAL EUROMED

Edition no 19

21 février 2001

pays du Bassin méditerranéen. Ce à quoi les investisseurs attachent le plus de prix, c'est l'existence de normes et de principes communs pour l'activité économique: c'est l'objectif de l'Accord d'association, qui va au-delà de la simple création d'une zone de libre-échange.

Pendant la partie jordanienne de son voyage, le Président Prodi a visité des camps de réfugiés palestiniens. A-t-il évoqué les tenants et aboutissants du problème des réfugiés quant aux économies et aux sociétés jordaniennes et libanaises et quant au rôle que peut jouer l'UE dans ce domaine ?

Oui, les deux pays ont évoqué le sacrifice qu'ils doivent faire du fait de la question des réfugiés, avec plus d'un million de réfugiés sur leur sol. Les Jordaniens ont souligné le coût ainsi que les efforts faits pour assurer à tous les réfugiés une vie décente en Jordanie. Au Liban, ils ont eu beaucoup de problèmes avec les réfugiés dans le passé et ils tiennent à trouver une solution qui préserverait le tissu social du Liban. Du côté européen, nous devons tenir compte du fait que l'UE paie la moitié des dépenses de l'agence UNRWA, spécialisée dans les questions de réfugiés, et qu'elle a joué un rôle-clé durant de longues années. Bien sûr, ce rôle-clé va continuer encore pendant assez longtemps.

Au Liban, l'UE soutient l'actuel programme de libéralisation économique. Quelles mesures concrètes ont été adoptées, en particulier quant à la réforme fiscale et aux privatisations ? Une initiative sur la TVA avait été mentionnée avant la visite du Président Prodi, par exemple.

Le Président Prodi a encouragé les autorités libanaises à aller de l'avant dans la réforme fiscale, étant donné que la

situation fiscale au Liban est peut-être le problème le plus grave pour l'efficacité de l'économie. Nous avons déjà coopéré avec eux lors de l'introduction de la loi sur la TVA et c'est un domaine où le Président Prodi a été très clair. La privatisation a également été évoquée par les autorités libanaises; elle fait partie du programme de réforme économique.

Est-ce que le Président Prodi a discuté des effets de l'énorme dette publique du Liban et comment les nouvelles perspectives d'aboutir à un Accord d'association peuvent-elles améliorer la situation ? Quels efforts supplémentaires les autorités libanaises devraient-elles faire ?

La situation de la dette, notamment le déficit budgétaire, représente un problème-clé; mais il n'y a pas partout de la place pour une intervention de l'Union européenne. Le gouvernement libanais essaie de se lancer dans une certaine forme de restructuration et il ne s'agit certainement pas d'une activité pour nous. Donc la préoccupation existe. Nous nous engageons déjà dans les efforts de réforme fiscale. Quant à l'impact d'un Accord d'association, il faudrait se souvenir que, voici quelques semaines à peine, le gouvernement libanais a décidé de sa propre initiative de réduire fortement les droits de douane, de sorte que ce qui reste, quant à l'effet possible d'un Accord d'association, n'est pas très significatif. J'ajouterai que, pendant la visite du Président Prodi, la volonté de terminer d'ici l'été les négociations en vue de l'Accord d'association a été réaffirmée publiquement.

En Syrie, la visite du Président Prodi a conduit à de nouvelles perspectives de

DOSSIER SPECIAL EUROMED

Edition no 19

21 février 2001

conclure rapidement un Accord d'association. De quelle façon ?

En Syrie, le Président Prodi a répondu à beaucoup de questions exprimant les craintes et les préoccupations que les Syriens peuvent avoir à propos de l'Accord d'association. Mais il a publiquement exprimé sa confiance quant à la possibilité de conclure les négociations d'ici l'été.

Comment l'UE peut-elle le mieux accompagner la réforme économique et sociale qui démarre actuellement dans le pays ? Et que dire de la modernisation de l'industrie et de l'agriculture ?

Les Syriens ont une conscience aigüe du fait qu'ils devront travailler dur pour permettre à leur agriculture et à leur industrie d'absorber l'impact de la mondialisation en même temps que l'impact d'un Accord d'association avec l'Union européenne. Ils ont demandé une assistance, en particulier pour la restructuration, afin de disposer de ressources suffisantes pour éviter la

dislocation sociale qui peut découler de l'ouverture de l'économie au monde extérieur ; le Président Prodi s'est déclaré prêt à accompagner cet effort.

Comment peut-on voir l'impact sur la société syrienne en général et les chances d'un dialogue politique dans le cadre du volet politique d'un futur Accord d'association ?

Il y a un dialogue politique avec la Syrie, qui a lieu par le biais de nos contacts réguliers et qui est parfois particulièrement tendu; mais c'est toujours important que les deux parties tombent d'accord sur l'importance d'un dialogue continu sur ces questions. Evidemment, dans le contexte d'un Accord d'association, l'un des thèmes de discussion lors des Conseils d'association sera le volet politique. Ainsi, une fois que nous aurons un Accord, nous aurons un instrument institutionnel qui formalisera ce dialogue politique selon des modalités communes à tous les pays de la région.

MEDA 1995 – 1999

(en millions d'euros)

	JORDANIE	LIBAN	SYRIE
ENGAGEMENTS	254	182	99
PAIEMENTS	108	1	0